

➤ ZOOM : STATIONNEMENT. LA RUE RESTITUÉE AUX PIÉTONS

PRINCIPE

Politique de contrôle du non-stationnement

L'OFFRE DE STATIONNEMENT

L'offre de stationnement peut être de différentes natures : publique ou privée, accessible au public ou non, réglementée ou non...

Une offre de stationnement se caractérise toujours par sa capacité (nombre de places), sa localisation et sa réglementation (payante, à durée limitée, etc.).

L'offre de stationnement doit se considérer de manière dynamique et en lien avec l'utilisation qu'elle perçoit : ce n'est pas « une place » mais « une place pendant une période donnée, avec un droit d'usage ».

On distingue ainsi plusieurs types d'offres de stationnement.

→ **Le stationnement sur voirie.**

Il s'agit d'un stationnement public géré par les collectivités et qui peut être réglementé (durées maximales autorisées, dispositifs spécifiques pour certains types d'usagers, etc.).

→ **Le stationnement sur aire de stationnement ou au sein d'ouvrages accessibles au public**

Ces parkings peuvent être privés ou publics ; divers montages sont envisageables autant pour les questions foncières que de construction ou d'exploitation, et les partenariats entre collectivités et opérateurs privés sont fréquents. Ces parkings peuvent également être gérés directement par la collectivité.

→ **Le stationnement privatif utilisé pour des usages privés**

Souvent assorti d'un dispositif de contrôle en limitant l'accès aux seuls bénéficiaires (propriétaires, locataires...).

→ **Le stationnement privatif occasionnellement exploité pour un usage public**

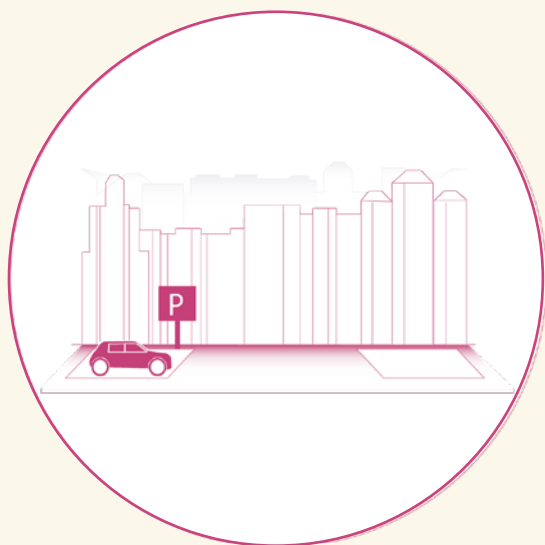
Il peut s'agir, par exemple, de places de stationnement vacantes dans des résidences ou des locaux d'activité, exploitées pour le compte de leurs propriétaires ou locataires par des opérateurs de partage de places et mis à disposition de certains publics (par opposition à une mise à disposition à des opérateurs privés ou employeurs dans des immeubles proches, résidences, etc.).

→ **Le stationnement privatif**

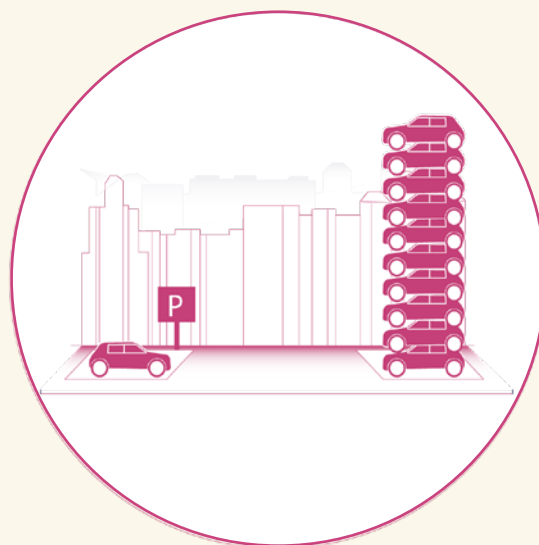
Dont l'usage est détourné ou exploité pour un usage public ; par exemple, un parking de centre commercial privé et théoriquement réservé aux usages de l'équipement mais pouvant être utilisé par des usagers de polarités situées à proximité. Une approche globale est nécessaire, notamment pour la coordination des offres (les unes ayant des impacts sur les autres).

LA DEMANDE DE STATIONNEMENT

La demande en stationnement caractérise les besoins en stationnement des usagers. Cette caractérisation dépend de nombreux facteurs. Les besoins diffèrent en effet selon le type d'usager. La demande relative à une offre en stationnement varie le plus souvent tout au long de la journée : en dix heures, une place de stationnement peut aussi bien accueillir un seul véhicule stationné pendant dix heures que dix véhicules stationnant moins d'une heure.



L'offre :
De 8h à 18h, deux places offrent 20h de stationnement



La demande : 1 usager a stationné 10 heures 10 usagers ont stationné une heure

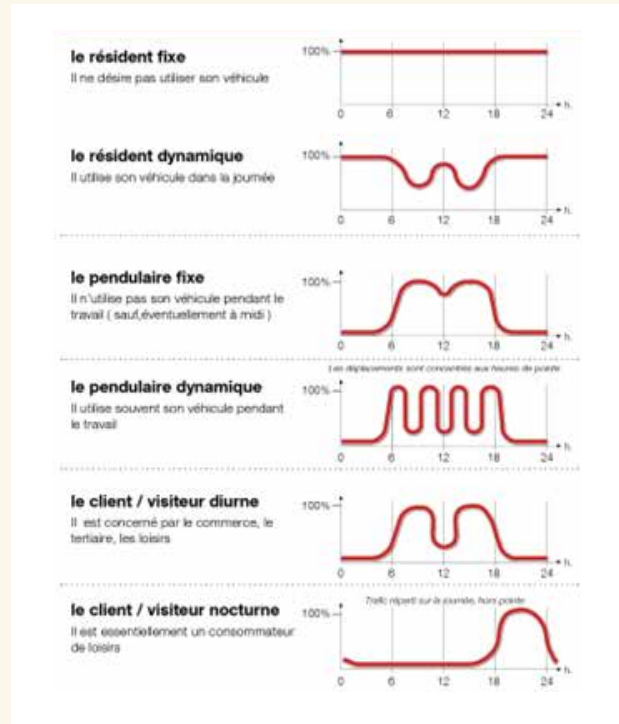


La figure ci-contre représente, pour plusieurs usagers types, la structure théorique de leur occupation du stationnement. Les différents usages sont les suivants :

- le résident fixe qui reste à domicile en journée ou n'utilise pas sa voiture pour aller travailler, celle-ci demeurant donc stationnée toute la journée et toute la nuit à son domicile ;
- le résident dynamique, qui utilise son véhicule dans la journée pour se rendre au travail, aller faire des courses, effectuer des visites, etc., sa voiture étant donc principalement stationnée chez lui, la nuit et en soirée ;
- le pendulaire fixe, se rend sur son lieu de travail en voiture mais n'utilise pas son véhicule dans le cadre de son activité, celui-ci restant donc stationné pendant qu'il travaille ;
- le « pendulaire dynamique », qui utilise sa voiture pour travailler et stationne donc à différents endroits et pour diverses durées tout au long de la journée ;
- les clients et visiteurs diurnes (visiteurs d'entreprises, clients de magasins, usagers de service public...) qui stationnent principalement en journée, plutôt pour des périodes courtes ;
- les clients et visiteurs nocturnes (se rendant au restaurant, au théâtre, chez des amis...) qui stationnent principalement dans la soirée.

L'occupation du stationnement par ces différents usagers varie également au fil de la semaine (ces variations sont représentées à droite de la figure), avec certains usages, notamment pendulaires, se faisant principalement en semaine et d'autre plutôt le week-end (visites, achats).

La variété des besoins de stationnement chez les usagers à différents moments de la journée offre la possibilité d'une gestion optimisée de l'offre de stationnement grâce à la diversification ou la mutualisation en fonction de la demande.



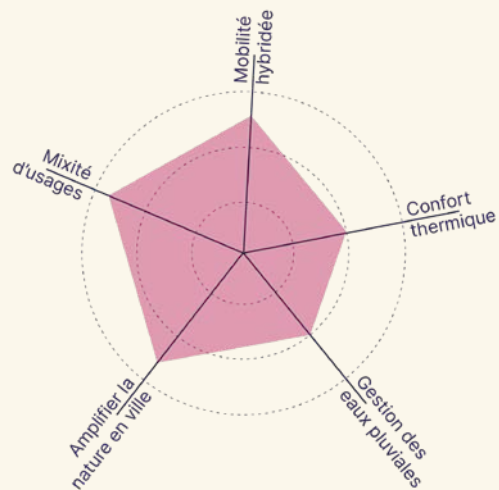
Structure théorique du stationnement selon l'occupation type



Occupation du stationnement sur une semaine



GESTION DE STATIONNEMENT ARRÊT PONCTUEL ET STATIONNEMENT HORS RUE



Niveau de réponse aux objectifs de la Rue Commune